



Charte éthique de Fondacio

Approuvée par le vote du Congrès de Fondacio
le 19 juin 2026

Charte éthique de Fondacio

Préambule

La présente charte éthique s'applique à l'ensemble des membres de l'association Fondacio. Pour les personnes morales, leurs représentants s'engagent à la promouvoir et à en faire respecter les principes auprès de toutes les personnes agissant en leur sein : salariés, membres engagés, responsables, bénévoles et volontaires dans tous les pays où les membres de Fondacio sont présents.

Elle vise à soutenir la cohérence entre notre parole, notre spiritualité, nos pratiques et nos responsabilités, dans le respect des personnes, des consciences et des cadres institutionnels.

Elle complète les statuts canoniques, les statuts associatifs et le règlement intérieur de Fondacio. Elle constitue un repère commun pour prévenir les dérives, protéger les personnes et favoriser une culture de responsabilité, de transparence et de vigilance.

01 Convictions fondamentales et éthique des relations



Dans toutes nos activités communautaires, d'animation, d'accompagnement, de formation, de projets sociaux, agissant à titre professionnel ou bénévole, nous nous engageons à :

- **respecter la dignité inaliénable de toute personne**, quelles que soient son histoire, sa situation, ses fragilités ou ses convictions, et veiller au respect de son intégrité physique, psychique, affective, spirituelle et sociale ;
- **reconnaître la liberté de conscience**, de foi et de cheminement intérieur de chacun ;
- **refuser toute forme de domination**, d'instrumentalisation ou d'emprise, et favoriser des relations ajustées, non fusionnelles, respectueuses de la juste distance ;
- **accueillir chacun sans discrimination**, dans une attitude d'écoute, de bientraitance et de respect ;
- **exercer les responsabilités avec discernement, humilité, altérité et redevabilité.**

Toute relation d'aide, d'accompagnement ou d'autorité suppose une vigilance particulière quant aux rapports de pouvoir qu'elle peut induire.

02 Prévention des abus et des situations d'emprise



Pour garantir cette éthique des relations, en particulier envers les mineurs et toute personne en situation de vulnérabilité, Fondacio considère comme incompatibles avec son identité et ses responsabilités : les abus de pouvoir, les abus spirituels ou de conscience, les abus psychologiques, les violences sexuelles ou toute instrumentalisation de la vulnérabilité et de la liberté d'une personne.

Fondacio s'engage à développer une culture de prévention par la formation, la clarification des rôles, l'accompagnement des responsables et la relecture régulière des pratiques. Un référent prévention et protection est nommé dans chaque pays, qui reporte directement au responsable pour la globalité.

Tout participant à une activité de Fondacio est encouragé à signaler une situation contraire à l'éthique, préoccupante ou abusive, en toute confidentialité, en tant que victime ou témoin, via le dispositif Je-Signale mis en place par Fondacio : <https://fondacio.org/je-signale/>

Je signale

03 L'accompagnement de croissance personnelle et spirituelle



Fondacio reconnaît l'importance de l'accompagnement personnel et spirituel comme un **lieu privilégié de croissance, de liberté et de discernement**. Parce que la personne accompagnée s'y ouvre avec confiance et y confie ce qu'elle a de plus intime, cet espace peut créer une forme de vulnérabilité particulière qui appelle une vigilance éthique accrue.

Fondacio veille à ce que les personnes exerçant une responsabilité d'accompagnement soient formées et bénéficient d'une supervision ou relecture adaptée.

Le référent accompagnement de chaque pays maintient un registre annuel des accompagnateurs habilités ayant signé la Charte d'accompagnement de Fondacio. Toute personne impliquée dans une situation d'accompagnement veille au respect de la confidentialité des échanges et des informations partagées, dans les limites prévues par la loi.

04 Respect du for interne et du for externe



Fondacio reconnaît et respecte strictement la distinction entre :

- le **for interne** : espace de la conscience, de la vie spirituelle, de l'accompagnement personnel, protégé par le secret et la liberté ;
- le **for externe** : espace des responsabilités, décisions, évaluations, gouvernance et relations institutionnelles.

Aucune information issue du for interne ne peut être utilisée dans le for externe. Aucune responsabilité institutionnelle ne peut être conditionnée à un accompagnement spirituel, ni l'inverse. Cette distinction est un principe non négociable de protection des personnes et de liberté intérieure.

05 Gestion des ressources financières



Chaque membre est appelé à gérer les ressources financières et matérielles avec sobriété, intégrité et souci du bien commun.

La recherche de financements doit refléter l'identité, la mission et les valeurs de Fondacio. C'est pourquoi Fondacio et ses membres s'engagent à :

- **mener chaque démarche de financement** dans un esprit de transparence et d'honnêteté, en présentant les projets et les besoins de l'association de manière fidèle à la réalité ;
- **être attentive à la nature des financements** qu'elle sollicite ou accepte, dans le respect de sa mission, de ses valeurs et de son indépendance ;
- **utiliser les fonds reçus conformément aux engagements** pris envers les donateurs ;
- **prévenir toute situation de conflit d'intérêt personnel**, affectif, financier ou institutionnel.

06 Respect de la charte et conséquences en cas de non-respect



La présente charte s'applique à l'ensemble des acteurs de Fondacio. Elle est communiquée et expliquée lors de tout engagement significatif : salariés, membres engagés, responsables, bénévoles et volontaires réguliers ou en mission ponctuelle avec des mineurs et des personnes vulnérables. Des temps de formation spécifiques sont proposés, en particulier pour les responsables et accompagnateurs.

Elle est intégrée aux pratiques de gouvernance, de management et de discernement. Elle est revue périodiquement afin de demeurer ajustée aux réalités vécues, aux besoins identifiés et aux évolutions légales.

Tout manquement grave ou répété à ses principes peut entraîner des mesures adaptées à la situation et au statut de la personne concernée, dans le respect du droit et des procédures en vigueur.

Pour les salariés

La charte fait partie du cadre éthique et professionnel de référence.

Son non-respect peut constituer un manquement aux obligations contractuelles et donner lieu à des mesures disciplinaires prévues par le droit du travail du pays concerné.

Pour les membres engagés

Responsables ou bénévoles, le non-respect de la charte peut conduire à des mesures allant de la médiation à la suspension ou au retrait de responsabilités.

Toute mesure est prise avec discernement, dans un esprit de justice, de protection des personnes et de respect des droits.

Charte éthique de Fondacio

Approuvée vote au Congrès de Fondacio le 19 juin 2026

Applicable à l'ensemble des membres et pays.

